CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E182280** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/07/2019

Raison sociale : JBL ETANCHEITE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/08/2026

Capital : 30 000

147 IMPASSE IMPASSE DE LA CROIX DE TICHIT
30700 LA CAPELLE-ET-MASMOLENE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 2011B01885

Siret : 852 998 939 00015

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 9286419

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE LUN2400175

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE LUN2400175

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 06 88 75 25 88 **Fax :**

Portable : 06 13 90 69 02

Responsabilité légale :
ETIENNE STEPHANIE RENEE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : jbl-etancheite@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 379 031 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	5	07/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/09/2026 15:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.